

## Management de proximité – Gestion des activités de l'équipe

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Management de proximité**
  - **Gestion d'équipe**
  - **Organisation industrielle**
  - **Production industrielle**
  - **Logistique**
  - **Services**

La certification « Management de proximité – Gestion des activités de l'équipe » a été conçue et est reconnue par plusieurs branches professionnelles. Elles utilisent le référentiel de certification dans le cadre de leur propre dispositif de certification pour les candidats à la certification relevant de leur propre branche.

Cette certification de compétence professionnelle est inter-branches (C.C.P.I). Elle permet de certifier au sein d'une entreprise, le manager de proximité, fonctionnel ou/et hiérarchique, qui accomplit les activités suivantes, dans le cadre de la gestion des activités de l'équipe, sous la responsabilité hiérarchique du responsable d'équipe, d'unité, de service :

Préparation des activités de l'équipe

Gestion au quotidien des activités de l'équipe et des aléas

Contribution à l'amélioration des activités de l'équipe

Application au sein de son secteur des règles Qualité, Sécurité, Hygiène et Environnement (y compris le développement durable)

Elle peut être délivrée à l'issue d'un parcours de formation individualisé et court (de l'ordre de 3 à 5 jours).

Code(s) NAF : **17.21A**, **17.12Z**, **17.11Z**, **24.42Z**,  
**24.20Z**, **25.11Z**, **26.11Z**, **27.11Z**,  
**28.11Z**, **29.10Z**, **30.11Z**, **30.20Z**,  
**30.30Z**, **33.11Z**, **33.12Z**, **13.10Z**,  
**13.91Z**, **14.19Z**, **14.31Z**, **14.39Z**

Code(s) NSF : **250**, **223**, **220**

Code(s) ROME : **H2501**, **H1506**, **H1504**, **H1404**, **H1403**

Formacode : **32030**

Date de création de la certification : **15/11/2016**

Mots clés : **Equipe**,  
**Management de l'équipe et des Hommes**,

### Identification

Identifiant : **2526**

Version du : **19/12/2016**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Avis de la CPNE de la branche Habillement / Textile (autorité légitime)**
- **Avis de la CPNE de la branche Papier Carton (autorité légitime)**
- **Avis de la CPNE de la branche Métallurgie (autorité légitime)**

Non formalisé :

- **Courriers de soutien des entreprises de la métallurgie, de l'habillement, du textile, du papier carton. Compte rendu des réunions du Comité CQPI : les entreprises adhérentes aux branches professionnelles signataires de la Charte CQPI sont à l'origine de la certification. Elles reconnaissent l'utilité de cette certification pour son titulaire. Cette certification participe à sa montée en compétences et à la valorisation des compétences acquises**
- **Avis du COC**
- **Avis du Comité CQPI**

## Descriptif

### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Attester des compétences professionnelles du candidat à exercer les missions de manager de proximité

Contribuer à la démarche qualité de processus de certification par une reconnaissance de la professionnalisation des managers de proximité

Apporter une valeur ajoutée aux manager de proximité au sein des entreprises en leur permettant de faire évoluer leurs compétences.

### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- A la demande des CPNE et des entreprises, cette certification vient compléter les certifications existantes inscrites au RNCP (Titres Diplômes CQP) visant des métiers et/ou des qualifications, par des certifications destinées à être inscrites à l'Inventaire et reconnaissant des compétences associées à des missions. Cette certification transverse a vocation à faciliter les mobilités entre entreprises relevant de plusieurs branches professionnelles.

### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Nota : le référentiel de certification est structuré selon le modèle élaboré par le COC et validé par le COPANEF. Il comprend une liste des activités et missions assurées par le titulaire de la certification puis sous forme de tableau des compétences, des résultats attendus, et des critères d'évaluation.

Compétence 1 : Organiser, préparer les activités de l'équipe

Décliner les orientations de l'organisation en enjeux et objectifs opérationnels pour l'équipe et proposer un plan d'actions

Fixer des objectifs individuels en cohérence avec les objectifs de l'organisation ou/et des clients et de l'équipe

Organiser et planifier les activités de l'équipe en fonction des priorités fixées et du plan de charge

Vérifier l'application des méthodes de travail et de gestion de l'activité

Compétence 2 : Gérer les moyens et les ressources de l'équipe

Répartir les effectifs selon l'activité (gestion de présences et des absences, gestion des aléas) à l'aide des outils existants au sein de l'organisation

Adapter les ressources de son équipe selon l'activité et les consignes et au regard des objectifs fixés, des priorités et des contraintes.

Compétence 3 : Gérer et contrôler l'activité de l'équipe

Identifier et mettre en place des indicateurs de suivi

Renseigner les indicateurs de suivi des ressources de l'équipe à l'aide des outils existants au sein de l'organisation

Analyser les résultats de l'équipe au regard des objectifs, des indicateurs et des critères en place

Communiquer les résultats liés à l'activité de l'équipe

### Public visé par la certification

Tous publics

Contribuer à l'amélioration des résultats de l'équipe

## Modalités générales

Le référentiel est conçu pour être mis en œuvre à l'issue d'une action de formation courte (3 à 5 jours), en situation en entreprises, en situation reconstituée, en continu, en alternance

## Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

La Certification de Compétence Professionnelle Interbranche « Management de proximité – Gestion des activités de l'équipe » s'inscrit dans la continuité de la Loi du 19 décembre 2014 sur la réforme de la formation professionnelle. Elle s'appuie sur les travaux du CPNEFP, du COC et du COPANEF.

La Certification de Compétence Professionnelle Interbranche « Management de proximité – Gestion des activités de l'équipe » certifie au regard d'un référentiel de compétences élaboré par des professionnels et pour des professionnels les missions du manager de proximité.

Le titulaire de cette certification disposera de ces compétences, dans le cadre d'une montée en compétences d'un salarié ou d'un demandeur d'emploi, d'un transfert de savoir-faire... Ceci constituera pour son titulaire un avantage pour se positionner sur un marché du travail reconnaissant de plus en plus les compétences acquises et transversales. A ce titre, elle participe à sa reconnaissance économique et sociale.

### Pour l'entité utilisatrice

La Certification Professionnelle Interbranche « Management de proximité – Gestion des activités de l'équipe » participe à la professionnalisation de collaborateurs souvent issus de la production, de la logistique ou du « terrain » et à qui sont proposées des missions de management de proximité. Elle contribue aussi à la professionnalisation et la reconnaissance des missions de manager de proximité par ses pairs.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Aucun

### Compétences évaluées

Nota : le référentiel de certification est structuré selon le modèle élaboré par la CNCP, par le COC et validé par le COPANEF. Il comprend une liste des activités et missions assurées par le titulaire de la certification puis sous forme de tableau des compétences, des résultats attendus, et des critères d'évaluation.

Compétence 1 : Organiser, préparer les activités de l'équipe

### Centre(s) de passage/certification

- Les centres de passage listés par la CPNE Métallurgie
- Les centres de passage listés par la CPNE Papier Carton

Décliner les orientations de l'organisation en enjeux et objectifs opérationnels pour l'équipe et proposer un plan d'actions

Fixer des objectifs individuels en cohérence avec les objectifs de l'organisation ou/et des clients et de l'équipe

Organiser et planifier les activités de l'équipe en fonction des priorités fixées et du plan de charge

Vérifier l'application des méthodes de travail et de gestion de l'activité

Compétence 2 : Gérer les moyens et les ressources de l'équipe

Répartir les effectifs selon l'activité (gestion de présences et des absences, gestion des aléas) à l'aide des outils existants au sein de l'organisation

Adapter les ressources de son équipe selon l'activité et les consignes et au regard des objectifs fixés, des priorités et des contraintes.

Compétence 3 : Gérer et contrôler l'activité de l'équipe

Identifier et mettre en place des indicateurs de suivi

Renseigner les indicateurs de suivi des ressources de l'équipe à l'aide des outils existants au sein de l'organisation

Analyser les résultats de l'équipe au regard des objectifs, des indicateurs et des critères en place

Communiquer les résultats liés à l'activité de l'équipe

Contribuer à l'amélioration des résultats de l'équipe

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Aucun

■ Les centres de passage listés par la CPNE  
Textile/Habillement

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches (C.C.P.I.) est délivré par la CPNE dont le titulaire relève

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Le nombre attendu de certifications CCPI Management de proximité délivrées par les branches co-certificatrices est estimé entre 300 et 500 en 2017.

### *Autres sources d'information*

—